

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LOTBINIÈRE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-BEAURIVAGE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Patrice-de-Beaurivage, M.R.C. de Lotbinière, tenue le **11 octobre 2022**, à 19 h 30, au lieu habituel des séances dudit conseil, sis au 530, rue Principale, à Saint-Patrice-de-Beaurivage.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Richard Breton
Siège #2 - Andréanne Boulanger
Siège #3 - Claude Yockell
Siège #4 - Marie-Pierre Fortin
Siège #5 - Patrick Lefrançois
Siège #6 - Sylvie Laplante

Est/sont absents à cette séance :

Formant quorum sous la présidence de Samuel Boudreault
Est également présente Annie Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire souhaite la bienvenue et déclare ouverte la séance du conseil. Il est 19h30.

3183-10-2022

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**SÉANCE DU MOIS DE OCTOBRE 2022
LIEU : SALLE MUNICIPALE**

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 13 septembre 2022
- 4 - CONSEIL MUNICIPAL
- 5 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 5.1 - Rapport de conformité des rapports financiers
 - 5.2 - Comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels
 - 5.3 - Honoraire professionnel Lachance Parent CPA Inc.
 - 5.4 - Modification du contrat d'embauche de l'agente de développement
 - 5.5 - Entente intermunicipale de l'embauche d'un directeur des services de travaux publics en partenariat avec la municipalité de St-Gilles
- 6 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 6.1 - Installation de nouveaux arrêts stop lumineux coin St-David et St-Mathieu/ St-José
- 7 - VOIRIE MUNICIPALE
 - 7.1 - Abattage d'arbres rang St-Charles
 - 7.2 - Paiement aux firmes d'architecte et d'ingénierie pour les plans d'architecte et d'ingénierie pour la construction du garage municipal
 - 7.3 - C.C Chabot / Rénovation de la plomberie à la salle communautaire
 - 7.4 - Achat de grilles pluviales à la compagnie Huot
 - 7.5 - Mercier et fils / Entretien des chemins

- 7.6 - Mercier et fils / Installation entrée d'eau rang St-Charles
- 7.7 - Mercier et fils / Infrastructure rue du parc industriel
- 7.8 - Pavage rue du Parc
- 8 - RÉSEAUX DE DISTRIBUTION DE L'EAU
- 9 - TRAITEMENT DES EAUX USÉES
- 10 - QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE
- 11 - DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL ET INDUSTRIEL
- 12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE
 - 12.1 - Avis de motion / Règlement 396-2022 Afin de modifier le plan d'urbanisme 205-2007 et le règlement 355-2019 intitulé règlement de zonage
 - 12.2 - Projet de règlement 396-2022 / Règlement usages non agricole
- 13 - SPORT, LOISIR ET CULTURE
 - 13.1 - Demande d'aide financière URLS
 - 13.2 - Autorisation d'achat de raquettes de neige subventionné par accès loisir
 - 13.3 - Demande d'aide au programme nouveaux horizons
- 14 - GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
- 15 - BIBLIOTHÈQUE
- 16 - OMH DE BEAURIVAGE
 - 16.1 - Adoption des états financiers 2021 de l'OMH
- 17 - DIVERS
 - 17.1 - Compte rendu planification stratégique
- 18 - ADOPTION DES COMPTES
 - 18.1 - Comptes à payer pour le mois de septembre 2022
- 19 - CORRESPONDANCES
- 20 - DÉPÔT DE DOCUMENTS
 - 20.1 - Droit d'usage sur une partie du lot 4 449 842 / Solugen
- 21 - MRC DE LOTBINIÈRE
- 22 - QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE
- 23 - CLÔTURE DE LA SÉANCE
- 24 - POINTS D'INFORMATION

Il est proposé par le conseiller Patrick Lefrançois, appuyé par Andréanne Boulanger et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 11 octobre 2022 soit accepté avec les modifications suivantes :

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3184-10-2022

3.1 - Séance ordinaire du 13 septembre 2022

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 13 septembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Richard Breton, appuyé par Andréanne Boulanger et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 septembre 2022, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

4 - CONSEIL MUNICIPAL

5 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

3185-10-2022

5.1 - Rapport de conformité des rapports financiers

ATTENDU QUE la commission municipale fait l'étude des états financiers des dernières années de toutes les municipalités de la province

ATTENDU QUE le conseil doit adopter ce rapport de conformité

IL est proposé par Sylvie Laplante, appuyé par Claude Yockell et résolu

D'ADOPTER le rapport de conformité des rapports financiers audités de la municipalité de Saint-Patrice de Beaurivage

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

3186-10-2022

5.2 - Comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels

Considérant que la Municipalité de St-Patrice de Beaurivage est un organisme public au sens de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1) (ci-après appelée la « Loi sur l'accès »);

Considérant les modifications apportées à la Loi sur l'accès par la Loi modernisant les dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels (2021, c. 25);

CONSIDÉRANT que l'article 8.1 a été ajouté à la Loi sur l'accès, lequel est entré en vigueur le 22 septembre 2022, obligeant les organismes publics à mettre en place un comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels, lequel sera chargé de soutenir l'organisme dans l'exercice de ses responsabilités et dans l'exécution de ses obligations en vertu de la Loi sur l'accès;

CONSIDÉRANT qu'il est possible qu'un règlement du gouvernement vienne exempter tout ou partie des organismes publics de former ce comité ou modifier les obligations d'un organisme en fonction de critères qu'il définit;

CONSIDÉRANT qu'à ce jour, un tel règlement n'a pas été édicté, de telle sorte que la Municipalité de St-Patrice de Beaurivage doit constituer un tel comité;

En Conséquence, il est proposé par Richard Breton, appuyé par Marie-Pierre Fortin et résolu unanimement :

QUE soit formé un comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels conformément à l'article 8.1 de la Loi sur l'accès;

QUE ce comité soit composé des personnes qui occupent les fonctions suivantes au sein de la Municipalité de St-Patrice de Beaurivage :

- du responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels (indiquer ici le titre de la personne ou des personnes qui occupe(nt) ces fonctions), Annie Gagnon, directrice générale
- de Samuel Boudreault, maire

QUE ce comité sera chargé de soutenir la Municipalité de St-Patrice de Beaurivage dans l'exercice de ses responsabilités et dans l'exécution de ses obligations en vertu de la Loi sur l'accès;

QUE si un règlement est édicté par le gouvernement, ayant pour effet d'exclure la Municipalité de St-Patrice de Beaurivage de l'obligation de former un tel comité, la présente résolution cessera d'avoir effet à compter de l'entrée en vigueur de ce règlement

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

3187-10-2022

5.3 - Honoraire professionnel Lachance Parent CPA Inc.

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à la préparation des états financiers pour l'année 2021.

ATTENDU QU'un audit a été réalisé et que les rapports ont été transmis au Ministère des affaires municipales et de l'Habitation

IL est proposé par Patrick Lefrançois, appuyé par Andréanne Boulanger et résolu

D'AUTORISER la dépense de 12 575.00\$ + taxes à Lachance Parent CPA Inc

DE PUISER cette dépense au poste budgétaire 213000413 Comptabilité et vérification

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

3188-10-2022

5.4 - Modification du contrat d'embauche de l'agente de développement

ATTENDU QUE le conseil désire revoir quelques conditions au contrat de l'agente de développement

ATTENDU QUE cette ressource fait preuve d'autonomie

IL est proposé par Andréanne Boulanger appuyé par Claude Yockell et résolu

D'AUTORISER l'addenda proposé pour la modification des conditions au contrat

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

3189-10-2022

5.5 - Entente intermunicipale de l'embauche d'un directeur des services de travaux publics en partenariat avec la municipalité de St-Gilles

ATTENDU QUE la municipalité de St-Patrice a reçu une subvention pour l'embauche d'un directeur des services de voiries pour un délai de 5 ans

ATTENDU QUE cette ressource sera en partenariat avec St-Gilles deux ou trois jours semaines

ATTENDU QUE cette subvention est d'une valeur de 50% de son salaire

IL est proposé par Marie-Pierre Fortin, appuyé par Sylvie Laplante et résolu

D'AUTORISER l'embauche de Rémi Carrier dès le 31 octobre prochain selon les conditions énumérées à son contrat

D'AUTORISER le maire Samuel Boudreault ainsi que la directrice générale Annie Gagnon, soient comme ils sont par les présentes, autorisés à signer pour et au nom de la municipalité l'entente intermunicipal, à convenir des autres clauses, charges et conditions, à signer et au nom de la municipalité les autres documents utiles ou nécessaires pour donner entière effet à la présente résolution et généralement faire le nécessaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

6 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

3190-10-2022

6.1 - Installation de nouveaux arrêts stop lumineux coin St-David et St-Mathieu/ St-José

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une subvention de près de 10 000\$ pour la sécurité publique coin St-David, St-Mathieu, St-José

ATTENDU QUE la municipalité désire sécuriser les lieux suite à de nombreux accidents les dernières années

Il est proposé par Patrick Lefrançois, appuyé par Claude Yockell et résolu

D'AUTORISER la dépense de 19 110.00\$ + taxes à la compagnie Elecal Inc pour l'installation d'arrêts et de panneaux solaires

DE PUISER cette dépense au poste budgétaire Immobilisation Sécurité routière 310 027 000

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7 - VOIRIE MUNICIPALE

3191-10-2022

7.1 - Abattage d'arbres rang St-Charles

ATTENDU QUE la municipalité a dû utiliser les services de Émondage de Beauce pour l'abattage d'arbres dans le rang St-Charles

ATTENDU QUE la tuyauterie pluviale devait être sur l'emprise de la route et que ces arbres étaient situés à cet endroit

Il est proposé par Andréanne Boulanger, appuyé par Richard Breton et résolu

D'AUTORISER la dépense de 3900\$ + taxes pour l'abat d'arbres dans le rang St-Charles

DE PUISER cette dépense au poste Canalisation rang St-Charles

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

3192-10-2022

7.2 - Paiement aux firmes d'architecte et d'ingénierie pour les plans d'architecte et d'ingénierie pour la construction du garage municipal

ATTENDU QUE la municipalité a eu l'obtention d'une subvention pour la construction d'un garage municipal

ATTENDU QUE les plans d'architectures étaient nécessaires

IL est proposé par Patrick Lefrançois, appuyé par Marie-Pierre Fortin et résolu

D'AUTORISER la dépense de 11 200\$ à la firme Architecte MMB Inc. et à la firme Lemay Choinière, Consultants pour l'émission de plan, devis, rencontre et vérification nécessaires s'y rattachant

DE PUISER ces dépenses au poste budgétaire Garage municipal, immobilisation

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

3193-10-2022

7.3 - C.C Chabot / Rénovation de la plomberie à la salle communautaire

CONSIDERANT QUE des travaux d'urgence ont eu lieu à la salle communautaire

CONSIDERANT QUE C.C Chabot Inc a réparé la tuyauterie défectueuse

IL est proposé par Andréanne Boulanger, appuyé par Claude Yockell et résolu

D'AUTORISER le paiement à C.C Chabot Inc au montant de 2 425.39\$ + taxes et de puiser cette dépense au poste budgétaire Entretien et réparation bâtiment 270 120 522

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

3194-10-2022

7.4 - Achat de grilles pluviales à la compagnie Huot

ATTENDU QUE la municipalité a dû acheter de nouvelles grilles pluviales lors de la réfection de la rue du Parc dans le parc industriel

IL est proposé par Patrick Lefrançois, appuyé par Richard Breton et résolu
D'AUTORISER la dépense de 5 484.62\$ + taxes à Réal Huot Inc.
DE PUISER cette dépense au poste budgétaire Immobilisation parc industriel

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

3195-10-2022

7.5 - Mercier et fils / Entretien des chemins

ATTENDU QUE la municipalité a étendu de la pierre dans le rang St-Hélène et que cette amélioration était nécessaire

ATTENDU QUE Mercier et fils nous a fourni le matériel

IL est proposé par Marie-Pierre Fortin appuyé par Andréanne Boulanger et résolu

D'AUTORISER le paiement à Mercier et fils pour la livraison de pierre 0-3/4 au montant de 2 373.29\$ + taxes

DE PUISER cette dépense au poste budgétaire Entretien des chemins

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

3196-10-2022

7.6 - Mercier et fils / Installation entrée d'eau rang St-Charles

ATTENDU QUE la municipalité a effectué des travaux pour l'installation de nouvelles entrées d'eau dans le rang St-Charles, section village

ATTENDU QUE ces travaux sont défrayés à part égale par les citoyens ayant demandés ce service

IL est proposé par Richard Breton, appuyé par Claude Yockell et résolu

D'AUTORISER la dépense de 6 049.79\$ + taxes pour l'excavation et le matériel installés sur les lieux

DE PUISER cette dépense au poste budgétaire Réserve eau potable

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

3197-10-2022

7.7 - Mercier et fils / Infrastructure rue du parc industriel

ATTENDU QUE la municipalité effectue la réfection pour le pavage de la rue du Parc dans le parc industriel

Il est proposé par Patrick Lefrançois, appuyé par Marie-Pierre Fortin et résolu

D'AUTORISER la dépense de 4 497.32\$ + taxes pour les travaux de préparation de la chaussé et de puiser cette dépense dans le surplus accumulé

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

3198-10-2022

7.8 - Pavage rue du Parc

ATTENDU QUE la municipalité a effectué l'asphaltage du rang St-Patrice

ATTENDU QUE la municipalité avait reçu deux soumissions pour effectuer ces travaux

Asphaltage Nicolas Lachance au prix de 81 180 \$ ainsi que Pavage de Beauce au montant de 89 756.64\$ + taxes

Il est proposé par Andréanne Boulanger, appuyé par Claude Yockell et résolu

D'AUTORISER le paiement a Asphalte Nicolas Lachance au montant de 82 147.50\$+ taxes incluant des extra pour le pavage et les bordures de rues

DE PUISER cette dépense dans le poste Surplus accumulé

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8 - RÉSEAUX DE DISTRIBUTION DE L'EAU

9 - TRAITEMENT DES EAUX USÉES

10 - QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

11 - DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL ET INDUSTRIEL

12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE

3199-10-2022

12.1 - Avis de motion / Règlement 396-2022 Afin de modifier le plan d'urbanisme 205-2007 et le règlement 355-2019 intitulé règlement de zonage

Je Andréanne Boulanger conseiller donne avis de motion qu'il sera présenté pour l'adoption à une séance subséquente du conseil de la Municipalité de Saint-Patrice de Beaurivage un règlement 396-2022 Afin de permettre des usages non agricoles en affectation agricole sur le lot 4 449 839. Afin de permettre les usages d'hébergement informatique, fabrication de toile (géomembrane) de fosses à lisier et la valorisation de biomasse d'origine agricole dans la zone 02-A sur le lot 4 449 839

3200-10-2022

12.2 - Projet de règlement 396-2022 / Règlement usages non agricole

CONSIDERANT QUE la municipalité de St-Patrice de Beaurivage est un municipalité régie par le Code municipal du Québec et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme

CONSIDERANT QUE lors d'une séance de ce Conseil, le règlement Plan d'urbanisme portant le numéro 205-2007 fut adopté le 5e jour du mois de mars 2007

CONSIDERANT QUE lors d'une séance de ce Conseil, le règlement de zonage portant le numéro 355-2019 fut adopté le 15e jour du mois d'avril 2019

CONSIDERANT qu'un avis de motion du présent règlement a été donnée lors de la séance du Conseil tenue le 11 octobre 2022 par Andréanne Boulanger

CONSIDERANT QU'une dispense de lecture est faite pour ce règlement, tous ayant reçu copie dudit projet de règlement.

EN CONSEQUENCE sur proposition de Andréanne Boulanger, appuyé par Richard Breton le projet de règlement suivant, portant le numéro 396-2022, est adopté à l'unanimité à la séance ordinaire du Conseil du 11 octobre 2022.

13 - SPORT, LOISIR ET CULTURE

3201-10-2022

13.1 - Demande d'aide financière URLS

ATTENDU QUE la municipalité désire profiter du programme d'aide de projets du soutien aux initiatives en loisir et en sport.

ATTENDU QUE la municipalité désire offrir une piste de vélo et de marche sécuritaire à ses citoyens et passagers

IL est proposé par Marie-Pierre Fortin, appuyé par Claude Yockell et résolu

D'AUTORISER le dépôt de la demande d'aide financière de 2500\$ pour la réalisation de la **signalisation** de vélo et marche sur la rue principale

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

3202-10-2022

13.2 - Autorisation d'achat de raquettes de neige subventionné par accès loisir

ATTENDU QUE la municipalité désire offrir la location de raquette de neige pour les enfants et adultes

ATTENDU QUE Accès loisir nous offre l'opportunité d'obtenir une subvention de 100% pour l'achat de 10 raquettes adultes et 10 raquettes enfants

Il est proposé par Sylvie Laplante, appuyé par Marie-Pierre Fortin et résolu

D'AUTORISER le dépôt de cette aide de subvention à Accès loisir et de faire l'achat des articles de sports

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

3203-10-2022

13.3 - Demande d'aide au programme nouveaux horizons

ATTENDU QUE la municipalité désire déposer au programme nouveaux horizons pour une demande d'aide financière relativement à des travaux de construction d'une escalier et garde de sécurité aux estrades situées sur le terrain des loisirs de la municipalité;

Attendu que la production de plans et devis est nécessaire pour effectuer des demandes de soumissions tel que l'exige le programme;

Attendu que les coûts de production de plans et devis sont assumés par la Municipalité;

Attendu que ces travaux de rénovation, si l'aide financière est accordée, engagent la Municipalité vers la mise aux normes obligatoires des différentes composantes de la salle municipale;

Il est proposé par Patrick Lefrançois, appuyé par Claude Yockell et résolu

D'AUTORISER le dépôt du projet d'escalier et de garde de sécurités aux estrades du terrain de balles

14 - GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

15 - BIBLIOTHÈQUE

16 - OMH DE BEURIVAGE

3204-10-2022

16.1 - Adoption des états financiers 2021 de l'OMH

Proposé par Richard Breton appuyé par Sylvie Laplante et résolu à l'unanimité

D'adopter le rapport financier de l'Office municipal d'habitation de Beaurivage pour l'année 2021 :

REVENUS : 47 709\$

DÉPENSES : 89 490\$

DÉFICIT : 41 781\$

CONTRIBUTION DE LA SOCIÉTÉ D'HABITATION : 37 603\$

CONTRIBUTION DE LA MUNICIPALITÉ : 4 178\$

Que la Municipalité verse un montant de 4 178\$ à l'OMH St-Patrice tel que demandé par L'OMH pour les logements subventionnés dans le cadre du programme régulier HLM-public

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

17 - DIVERS

17.1 - Compte rendu planification stratégique

18 - ADOPTION DES COMPTES

3205-10-2022

18.1 - Comptes à payer pour le mois de septembre 2022

Il est proposé par Andréanne Boulanger appuyé par Claude Yockell et résolu unanimement que les comptes et les prélèvements automatiques autorisés par la résolution no 1501-12-2017 ainsi que les comptes à payer pour le mois de septembre 2022 soient acceptés et que le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour un total de : 281 227.98 \$

19 - CORRESPONDANCES

20 - DÉPÔT DE DOCUMENTS

3206-10-2022

20.1 - Droit d'usage sur une partie du lot 4 449 842 / Solugen

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande de droit d'usage sur le lot 4 449 842, propriété de la municipalité

ATTENDU QUE ce lot servirait temporairement à l'usage d'entrepôt pour la compagnie Solugen, futur propriétaire du 270 chemin de l'énergie verte

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à des vérifications quant à l'utilisation de cet partie de terrain (lot 4 449 842)

Il est proposé par Patrick Lefrançois, appuyé par Claude Yockell et résolu

DE PERMETTRE l'usage de ce terrain pour un maximum d'un an et ou jusqu'à la vente de celui-ci

21 - MRC DE LOTBINIÈRE

22 - QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

3207-10-2022

23 - CLÔTURE DE LA SÉANCE

La séance ordinaire du 11 octobre 2022 est fermée à 19h52.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Samuel Boudreault, maire

Annie Gagnon
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT
Je, Annie Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits nécessaires pour les dépenses autorisées pour le mois de septembre 2022

Annie
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Gagnon

24 - POINTS D'INFORMATION